

LE TEMPS



Alois von und zu Liechtenstein: «La monarchie a une influence stabilisatrice et favorise une gouvernance durable.»
© Vera Hartmann/13 Photo

15 minutes de lecture

GRANDE INTERVIEW

Interview de la semaine

Emmanuel Garessus
(Le Temps) et Seraina
Cross
(Handelszeitung)
Publié vendredi 11
janvier 2019 à 15:49,
modifié vendredi 11
janvier 2019 à 18:36.

Alois von und zu Liechtenstein: «L'adhésion de la Suisse à l'EEE nous simplifierait la vie»

Le prince héritier indique comment le Liechtenstein, qui fait partie de l'EEE, maintient sa souveraineté. La maison princière est l'une des plus grandes fortunes d'Europe

La principauté du Liechtenstein, qui fête ses 300 ans cette année, est une monarchie constitutionnelle basée sur la démocratie directe. Depuis 2004, en tant que prince héritier, Alois von und zu Liechtenstein dirige les affaires courantes. Contrairement à d'autres monarchies, celle du Liechtenstein est autofinancée. La fortune de la maison princière est l'une des plus riches d'Europe. Elle comporte une riche collection d'œuvres d'art (estimée à plus de 1 milliard), deux palais à Vienne, la banque LGT (206 milliards de francs d'actifs sous gestion), un groupe de semences aux Etats-Unis. C'est aussi l'un des plus grands propriétaires terriens en Autriche. La maison princière est libérée de l'impôt mais supporte les coûts de la monarchie.

Lire aussi: Le Liechtenstein, pays le plus performant d'Europe

Le Temps: Comment se déroule une journée

normale dans la vie d'un prince héritier?

Alois von und zu Liechtenstein: Mon quotidien est celui d'une vie normale au bureau, avec une quantité de courriels, de téléphones ou de courriers à traiter. Je rencontre des politiciens, des membres du gouvernement, du parlement ou des partis, ainsi que des groupes d'intérêts en provenance de l'économie ou d'autres domaines. Un petit pays permet de discuter ouvertement avec tout le monde. Les citoyens peuvent également s'adresser à moi pour me faire part de leurs préoccupations. J'ajouterai les réunions liées à ma charge de chef d'Etat, comme l'accréditation d'ambassadeurs ou les réceptions de chefs d'Etat étrangers. Je voyage aussi beaucoup.

« Au Liechtenstein, le monarque joue un rôle politique plus actif que la plupart de ses homologues en Europe. Il doit par exemple approuver toutes les lois »

— Alois von und zu Liechtenstein

Comment se répartissent vos tâches économiques et politiques?

Mon père disait toujours qu'il travaillait pour l'économie le matin pour pouvoir se permettre de faire de la politique l'après-midi. Aujourd'hui, la partie politique l'emporte sur celle de l'économie. Les affaires sont plus complexes et internationales depuis notre adhésion à l'EEE. La réglementation se renforce, et il y a de plus en plus de lois. En même temps, je ne suis pas un chef d'entreprise, mais simplement vice-président de fondations qui détiennent les sociétés familiales. Cela signifie que je n'ai aucune activité opérationnelle dans ces sociétés, mais plutôt un rôle comparable à celui d'un membre de conseil d'administration pour ces fondations holdings.

Est-ce que vous regrettez l'augmentation de la partie politique?

Non. Je suis passionné par la politique. Au Liechtenstein, le monarque joue un rôle politique plus actif que la plupart de ses homologues en Europe. Il

doit par exemple approuver toutes les lois. Il est vrai par contre que les processus de décision sont plus lents. C'est parfaitement sensé dans la mesure où il importe d'associer tous les citoyens aux décisions.

La partie privée contient aussi bien la gestion d'une famille de 150 membres que les avoirs de la maison princière. Comment gérez-vous chacune des deux?

Le prince du Liechtenstein a trois fonctions, les aspects politiques inscrits dans la Constitution, la présidence des autorités de surveillance de la fondation et celle de chef de la famille. Ces deux dernières fonctions me prennent moins de temps, car mon père y est encore partiellement actif. En outre, la fonction de chef de la famille se limite surtout à maintenir et soigner les contacts avec les membres.



Au premier rang, la princesse Marie-Caroline, le prince Georg et le prince Nikolaus; au deuxième rang, le prince héritier Alois, la princesse Sophie et le prince Wenzel (photo de famille, 2010).

Roland Korner/Liechtenstein

Dans son ouvrage «L'Etat au troisième millénaire», votre père écrit que l'Etat se transformera en une entreprise de services. Or n'est-ce pas le temps de la politique qui augmente?

La complexité augmente, notamment en réponse aux nouvelles technologies, et conduit à une augmentation des réglementations. Il est important que la bureaucratie ne prenne pas le dessus, que l'Etat soit efficient et que ses coûts soient financés par un minimum d'impôts.

Les chiffres clés du Liechtenstein sont parfaits, avec une absence d'endettement et une très basse quote-part de l'Etat. Quelles en sont les principales raisons?

Nous avons toujours activement cherché à maintenir une très faible quote-part de l'Etat et à éviter l'endettement. Si nous devons nous endetter, c'est à très court terme. La loi budgétaire nous impose d'avoir une à trois années de dépenses en réserve. Actuellement, nous sommes à environ deux ans. Ces dernières années, nous avons mis en place diverses mesures d'optimisation et ainsi réduit les dépenses publiques de plus de 15%, pour rééquilibrer à nouveau les finances de l'Etat après la crise financière et économique.

Est-ce qu'il n'y a pas d'autres raisons? Vous soutenez certaines initiatives libérales, par exemple avec un laboratoire d'idées, alors qu'en Europe, le mot libéral est tabou. Est-ce un facteur de réussite du Liechtenstein?

La maison princière a toujours soutenu l'efficacité économique et la mise en œuvre des concepts libéraux. Cela correspond aussi à la mentalité alémanique, au besoin de pragmatisme, au refus de toute bureaucratie inutile. Nous partageons ces valeurs avec la Suisse alémanique, le sud de l'Allemagne, la Bavière et le Vorarlberg, c'est-à-dire nos régions alémaniques au sens élargi. Si nous nous endettons, c'est toujours de façon temporaire. La loi exige que les réserves dépassent largement les dépenses annuelles.



En 1976, le Prince Alois enfant devant le Prince héritier Hans-Adam (à gauche) et le Prince Franz Josef II.
Collection privée

L'incertitude est forte en Europe, tant en France qu'en Italie. Le populisme se répand. Pourquoi le Liechtenstein parvient-il à ignorer ces tensions?

Nous bénéficions de relations très harmonieuses. Notre petite taille permet à la monarchie de rester en contact étroit avec la population. Elle a une influence stabilisatrice et favorise une gouvernance durable. Les instruments de la démocratie directe, comme l'initiative populaire et le référendum, que vous connaissez bien en Suisse, viennent s'y ajouter, et cette combinaison fonctionne bien. Les mouvements populistes n'ont donc que peu de chances de s'établir.

Avec la Constitution de 2003, vous avez la possibilité de mettre votre veto à un projet de loi et les citoyens peuvent vous démettre de vos fonctions. Quel est l'impact de la monarchie dans cette stabilité?

Elle permet de favoriser un système de gouvernance durable. Il est aussi plus facile pour le monarque d'adopter une position neutre et modératrice par rapport aux partis et de défendre les minorités. Le monarque a davantage de liberté d'expression que les politiciens. Il ne cherche pas à se faire réélire, ce qui lui permet de parler de thèmes importants à long terme, même s'ils ne sont pas très populaires à la veille d'élections et donc peu prisés des politiciens.

Avez-vous un exemple concret?

Je pense à mon discours lors de la fête nationale en 2008, dans lequel j'évoquais une réorientation de la place financière. L'idée d'un changement de paradigme avec l'échange de renseignements sur les questions fiscales n'était pas populaire six mois avant les élections, et il aurait été très difficile pour le gouvernement de l'aborder. Ces dernières années, j'ai aussi plaidé sans cesse en faveur d'un financement durable des assurances sociales. Au cours de la dernière législature, l'âge de la retraite a pu être décalé d'un an, à 65 ans. Nous avons aussi revu la législation sur l'assurance maladie, ce qui a été très difficile. Le prochain défi est l'assurance des soins de longue durée pour les personnes dépendantes, qui elle aussi doit être financée de manière durable.



La cérémonie du mariage princier, le 3 juillet 1993, en présence du président de la Confédération, Adolf Ogi, et de sa femme, ainsi que du président fédéral d'Autriche, Thomas Klestil, et de sa femme.
DR

Vos relations avec l'UE semblent plus détendues que celles de la Suisse, et le Liechtenstein a pu conserver la maîtrise de son immigration dans les négociations sur l'EEE. Est-ce aussi à cause de la petite taille du pays?

Il est possible que notre petite taille ait été un atout, mais nous avons aussi de bons arguments. Avant de rejoindre l'EEE, la part de la population étrangère s'élevait déjà à un tiers. Nous n'aurions jamais pu convaincre les citoyens des avantages de l'EEE si nous n'avions pas pu limiter l'immigration. L'UE a également compris cet état de fait.

« Pour un pays aussi petit que le nôtre, l'EEE est bien plus avantageux et il nous permet d'être bien intégrés au marché unique »

— Alois von und zu Liechtenstein

La Suisse aurait-elle pu obtenir une telle clause?

Je ne le sais pas. Le Liechtenstein devait absolument trouver une solution à la question migratoire. Les bilatérales n'entraient pas en question, ne serait-ce que parce que la renégociation constante des accords aurait été impraticable dans les faits. Pour un pays aussi petit que le nôtre, l'EEE est bien plus avantageux et il nous permet d'être bien intégrés au marché unique. Un thème comme celui des juges étrangers ne pose pas non plus de problème au Liechtenstein. A cause de notre taille, nous nous appuyons depuis 300 ans sur des juges étrangers, surtout en provenance de l'Autriche, mais aussi de Suisse. En tant que petit pays au sein de l'EEE, même membre, cela nous dérange moins de participer uniquement à la formation de décisions plutôt qu'à la prise de décisions.

Est-ce qu'il y a des lignes rouges, en termes de souveraineté, que vous refuseriez de franchir?

Un petit pays comme le nôtre défend mieux sa souveraineté s'il est bien intégré sur le plan international, avec une reconnaissance de l'ONU par exemple. Cela a renforcé notre position. Le fait d'être membre de l'EEE nous permet un libre accès au marché européen, ce qui est crucial pour notre économie si fortement orientée sur l'exportation. Le fait d'être tributaires uniquement de notre marché domestique représenterait tout simplement une catastrophe économique. En fait, l'essentiel en matière de traités internationaux a toujours consisté pour nous à pouvoir les résilier. L'exit doit toujours être possible. En pratique, c'est peut-être difficile à mettre en œuvre, comme l'indique le Royaume-Uni. Pour nous, une étape décisive a eu lieu après la Première Guerre mondiale, avec la mise en œuvre d'un accord douanier avec l'Autriche-Hongrie à travers l'accord douanier avec la Suisse.

La Suisse tente d'établir un accord-cadre avec l'UE. Est-ce que vous soutiendriez l'adhésion de la Suisse à l'EEE si cette option se présentait?

L'adhésion de la Suisse nous simplifierait la vie, mais la décision devrait être prise par l'ensemble des pays membres de l'EEE. En raison de nos relations étroites avec la Confédération, il est dans notre intérêt que la Suisse dispose d'un degré d'intégration similaire au nôtre. Nous sommes membres de l'EEE, réglant ainsi nos relations avec l'Europe, et nous avons aussi conclu différents accords avec la Suisse, dont le plus important est l'accord douanier. Plus les conditions-cadres divergeraient et plus il deviendrait difficile pour nous de satisfaire en parallèle aux exigences de ces deux marchés, le suisse et l'européen.

Avez-vous peur que la Suisse rejette l'accord qui lui a été présenté?

Tout dépendra du chemin que la Suisse choisira de prendre. Je pars du principe que la Confédération reprendrait d'elle-même les réglementations européennes afin de continuer à disposer d'un accès au marché unique. Si tel est le cas, la forme de l'intégration nous importe peu. Les relations économiques étant très étroites entre la Suisse et le Liechtenstein, le scénario le plus négatif serait celui d'une détérioration des conditions économiques en Suisse à la suite d'incertitudes liées à ses relations avec l'UE. Si ces incertitudes atteignaient l'économie, cela représenterait à mes yeux un très grand danger pour nous.



Le château de Vaduz.
Reuters

Et si la Suisse adhéra à l'EEE?

La dynamique de l'EEE en serait modifiée, mais nous avons beaucoup d'intérêts communs. Davantage par exemple qu'avec nos partenaires nordiques, l'Islande et la Norvège. Avec la Suisse, notre poids serait accru, ce qui pourrait représenter un avantage. Par contre, je vois un danger dans le sens où le processus de décision serait plus compliqué avec la Suisse, et peut-être avec le Royaume-Uni, lorsqu'il s'agirait de reprendre les règles de l'UE. L'EEE prévoyant le respect de la règle de l'unanimité, cela pourrait conduire à des retards dans l'adoption de réglementations européennes au sein de l'EEE tout entier. Tous les membres de l'AELE et de l'EEE pourraient alors être affectés, menant à des situations très dommageables pour certains d'entre eux, surtout si l'UE en arrivait à remettre en question l'EEE dans sa globalité.

La Suisse n'est pas seulement un partenaire. N'est-elle pas aussi une concurrente, par exemple en matière de cryptomonnaie?

Je ne crois pas que Vaduz soit un concurrent de la Suisse dans les cryptomonnaies. Je parlerais plutôt de symbiose. Nous avons d'abord lancé une procédure de consultation sur un projet de loi en matière de réglementation. Le Liechtenstein a aussi vu naître la première banque à offrir des services aux sociétés actives en matière de blockchain, ce qui a conduit les entreprises de blockchain à s'intéresser au Liechtenstein depuis la Suisse. Mais la plupart des sociétés de la blockchain présentes à Vaduz le sont aussi en Suisse. Les ressources en espace et en personnel sont limitées dans la principauté, et si une société souhaite s'étendre depuis ici, elle est obligée de rapidement prendre pied à l'étranger.

Quel est l'avenir de cette technologie?

La blockchain est une technologie très prometteuse dans certains domaines, même si nous ne savons pas encore comment cette technologie va réellement se développer. Je suis plus sceptique à l'égard des cryptomonnaies.

La maison princière est l'une des plus fortunées d'Europe. Quelles sont les principales sources de revenus?

Des expropriations ont frappé la maison princière après la Seconde Guerre mondiale, avant tout pour ses forêts en République tchèque. Nous en avons tiré des leçons. La fortune de la maison princière est aujourd'hui très diversifiée.

Quelles activités sont les plus rentables?

Heureusement, la plupart de nos activités sont rentables, même si certaines sont à un stade de développement plus précoce, comme RiceTec, un fabricant de semences surtout actif aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Inde. LGT est la principale source de revenus, mais n'est de loin pas la seule. Nous sommes établis sur un plan international et nous continuons à nous développer. Dans les domaines traditionnels de l'agriculture et de l'exploitation forestière, nous avons également développé de nouvelles activités, comme dans les plantes forestières, par exemple. Nous sommes heureux de disposer d'une surface économique suffisante pour pouvoir financer le coût de la monarchie nous-mêmes.

Pourquoi avoir investi dans les semences aux États-Unis?

Les expropriations nous ont appris que nous devions nous diversifier sur le plan mondial. Nous avons donc investi dès les années 70 dans des fermes aux États-Unis, qui étaient orientées sur l'élevage bovin et que nous avons reconverties dans la culture du riz. Une nouvelle législation est alors intervenue, interdisant les subventions aux propriétés appartenant à plus de 25% à des investisseurs étrangers. Dans ces conditions, nous ne pouvions plus être compétitifs et nous avons donc opéré une nouvelle reconversion vers les semences. Nous abordons à présent le marché indien et c'est pourquoi nous avons développé les semences de riz, même si ce n'est pas forcément l'idéal en termes de proximité de gérer cette activité depuis Vaduz.



Alois von und zu Liechtenstein: «Avec une héritière, le nombre de membres de la famille augmenterait de façon exponentielle. Cela serait problématique compte tenu du rôle de l'ensemble de la famille dans la Constitution.» Vera Hartmann/13 Photo

Le Liechtenstein est connu pour de bas taux d'impôts. Est-ce toujours un important facteur de réussite de la principauté?

Les bas taux d'imposition du Liechtenstein contribuent à ses conditions-cadres favorables, même si d'autres Etats offrent des taux inférieurs. Le taux d'imposition des entreprises est de 12,5%, ce qui est supérieur à celui pratiqué dans certains autres pays au sein de l'UE. Il y a également un impôt sur le revenu des personnes physiques. Mais c'est ainsi: nous faisons partie des pays les plus attractifs sur le plan fiscal en Europe. Il faut cependant tenir compte d'autres facteurs et ne pas surestimer l'aspect fiscal.

Nous avons par exemple une main-d'œuvre très qualifiée, disponible non seulement ici mais aussi en Suisse. La moitié des salariés sont des pendulaires. La proximité de très bonnes universités est aussi un atout, tout comme l'efficacité de l'administration. Ici, il n'est pas nécessaire d'attendre des mois pour créer une start-up.

Vous-mêmes ne payez pas d'impôts. Est-ce une situation durable?

Il y a de bonnes raisons pour lesquelles nous ne payons pas d'impôts. A l'inverse d'autres dynasties monarchiques, nous finançons nous-mêmes les coûts de la monarchie. Or ils ne sont pas dérisoires. La libération de l'impôt ne vaut d'ailleurs que pour le prince et le prince héritier. Les autres membres de la famille sont soumis à l'impôt, ainsi que les entreprises princières. LGT est l'une des plus grandes sociétés de la principauté et compte parmi les plus importants contribuables.

La famille princière que vous dirigez compte 150 membres. Comment gérez-vous les conflits?

La vie familiale est définie par un règlement très détaillé (*Hausgesetz*). Le prince décide en première instance, ensuite le conseil de famille et finalement l'ensemble de la famille. Il n'y a pas de conflits. Nous avons la chance de bien nous connaître, de discuter ouvertement et de nous rencontrer régulièrement. Les relations s'en trouvent renforcées.

La loi de la maison princière date de 1993. Les règles de succession ne prévoient pas de princesse. N'est-ce pas dépassé?

Avec une héritière, le nombre de membres de la famille augmenterait de façon exponentielle. Cela serait problématique compte tenu du rôle de l'ensemble de la famille dans la Constitution. Une période d'instabilité pourrait émerger. Je ne pense donc pas que nous assisterons à un changement de règlement dans un avenir proche.

Vous avez quatre enfants entre 18 et 23 ans. Sont-ils intégrés à la vie princière?

Très peu. A l'exception du plus jeune, tous accomplissent encore leurs études et ne vivent pas ici. Je tiens cependant mon fils aîné informé quant aux fonctions les plus importantes et, si l'occasion s'en

présente, il participe avec moi à certains événements officiels. Mon père m'a introduit de la sorte aux affaires de la principauté au même âge.

Lorsque vous succéderez à votre père, quels accents entendez-vous apporter dans votre mission?

Depuis que mon père m'a nommé comme son représentant en 2004 et m'a confié l'exercice de fonctions officielles, j'assume les responsabilités du chef de l'Etat. En fait, j'ai pris de facto la relève de mon père il y a plus de 14 ans. Ces dernières années, l'accent a été mis sur la réorientation de la place financière et sur le redressement du budget de l'Etat. A l'avenir, nous devrions continuer à progresser dans le financement durable du système social, accorder plus d'attention à la durabilité sociale et environnementale et optimiser encore davantage le système éducatif. Une solide politique de formation est déterminante sur le long terme.

Profil

Juin 1968 Naissance à Zurich.

1987 Baccalauréat au Lycée de Liechtenstein (option histoire de la littérature).

1987 Formation d'officier à la Royal Military Academy Sandhurst (GB), passé second lieutenant.

1988 Inscription à la Faculté de droit à l'Université de Salzbourg.

1993 Diplôme universitaire (Master's Degree).

1993 Mariage avec la duchesse Sophie de Bavière.

1993 Activité dans une société de révision comptable à Londres.

1996 Rentré à Vaduz, activités dans plusieurs domaines des biens princiers.

2004 Installation comme Altesse Sérénissime Alois von und zu Liechtenstein par son père le prince Hans-Adam II en vue de préparer la succession au trône.

